



FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp 75 012 Paris

Tél.: 01 53 46 68 68 Fax: 01 53 46 68 70

E-mail: ffp@ffp.asso.fr Site: www.ffp.asso.fr

Paris, le 19 octobre 2011

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des
associations affiliées

Mesdames, Messieurs les Président(e)s / Gérants
des **écoles agréées**

Copie : Mesdames, Messieurs les Président(e)s des
ligues et comités départementaux

Réf.: 11.DR/1202

Objet : Renouvellement de l'affiliation pour l'année 2012 / procédure INTRANET

Mesdames, Messieurs,

Votre demande de renouvellement d'affiliation pour 2012 est disponible sur le site de la fédération www.ffp.asso.fr/online / formulaires en ligne. Vous voudrez bien la compléter et la signer électroniquement pour le **30 novembre 2011 au plus tard**. Je vous invite à prendre connaissance de la notice explicative avant de remplir le formulaire.

Votre demande devra être accompagnée (en pièces jointes / format PDF):

- ◆ du compte-rendu de votre dernière assemblée générale clôturant l'exercice 2010 ;
- ◆ du bilan et compte de résultat (exercice 2010) et le cas échéant du rapport de votre commissaire aux comptes ;
- ◆ de toutes pièces modificatives de celles déjà en possession de la Fédération.
- ◆ des statuts modifiés conformément aux décisions de l'assemblée générale de la fédération en date du 20 mars 2010
- ◆ de toutes pièces que vous jugerez utiles ou demandées dans le dossier.

Cette demande sera envoyée électroniquement et directement à votre Ligue d'appartenance. Votre ligue émettra un avis sur le dossier de renouvellement d'affiliation pour le 15 décembre 2011.

Cette procédure, indépendante du renouvellement de l'agrément école, revêt un caractère important pour lequel je vous demande de porter la plus grande attention. Je vous informe que le dossier de renouvellement d'agrément des écoles sera transmis par voie électronique à partir de fin octobre 2011.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

David ROTH
Secrétaire général